



L'Etat *et vous...*

Lettre d'information de la Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon

Editorial



Le Ministre de l'Outre mer reçoit une délégation de Saint-Pierre-et-Miquelon

Recevant une délégation, composée des parlementaires, du président du conseil général, du maire de St-Pierre, du président du syndicat FEA BTP et du président du comité des pêches, accompagnée par le préfet, le Ministre a souhaité inscrire cette rencontre dans une démarche de prise de contact, d'écoute, avec le souci de définir une méthode de travail et de relations basées sur un partenariat actif.

Chaque participant a exposé sa vision de la situation et les préoccupations qui concernent à la fois le niveau économique et social comme les finances des collectivités.

Le Ministre a affiché sa volonté de veiller au respect des engagements de l'Etat en termes de subventions, dans le prolongement de la mission qui s'est déroulée en mai dernier et d'examiner attentivement les dossiers présentés par les élus locaux y compris ceux relatifs aux budgets.

Il a également fait part de son souhait d'accompagner activement les projets de diversification de la filière halieutique et de conforter la commande publique.

Prêt à apporter son soutien aux responsables locaux dans leur démarche de construction d'un plan de développement, seul moyen de promouvoir les atouts de l'archipel, François BAROIN a, par ailleurs, souligné l'importance du rôle que doit jouer Saint-Pierre-et-Miquelon pour favoriser les échanges entre l'Union Européenne et l'Amérique du Nord.

Il a prévu une visite de travail et de découverte sur l'archipel à l'automne.

Albert DUPUY
Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon

Sommaire

- **DOSSIER** : les financements de l'Etat en 2004



- **ZOOM sur** les missions de la Direction Territoriale de la Jeunesse et des Sports

- **INFOS PRATIQUES**

- **VIE ADMINISTRATIVE**

Dossier

Les financements de l'Etat

LE SERVICE DES ACTIONS ET DES FINANCES DE L'ETAT

Le service des actions et des finances de l'Etat à la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon comprend cinq agents. Il assure le volet économique et financier de l'action de l'Etat dans l'archipel.

La gestion des crédits de l'Etat

Il a en charge la gestion des crédits de 14 ministères se traduisant dans :

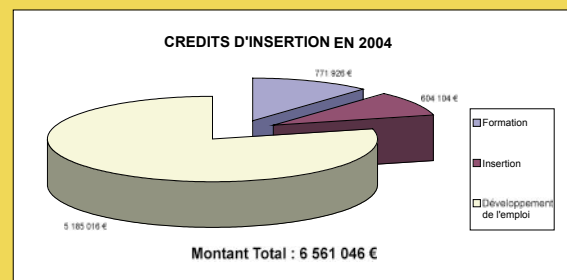
- les dépenses de personnel : les traitements proprement dits, les accessoires de solde, les frais de mission et différents remboursements ;
- les dépenses de fonctionnement des services de l'Etat : les engagements de dépenses soumis au visa du contrôleur financier local, l'ordonnancement et le suivi du budget de l'Etat ;
- les dépenses d'équipement et d'investissement : diverses opérations avec la tenue des situations comptables, la mise en œuvre des correspondances et arrêtés attributifs et de versement des subventions relatives à toutes ces activités ;
- l'attribution et le contrôle des dotations financières allouées aux collectivités locales.

L'action économique de l'Etat

La gestion des dossiers à caractère économique s'effectue à travers un suivi par nature de projets et par sources de financement.

La programmation et la planification des actions de l'Etat sont assurées via :

- Les crédits FIDOM (Fonds d'investissements des départements d'outre-mer) qui se sont élevés en 2004 à 2 480 000 euros.
- le suivi des crédits du chapitre 67-51 (travaux d'intérêt local et réserve parlementaire) : en 2004, 6 opérations ont été financées sur ce chapitre pour un montant de 114 047,93€ ;
- le versement de primes à la création d'emplois ; deux entreprises de l'Archipel relevant du secteur industriel de transformation des produits de la mer sont actuellement agréées à recevoir ces primes ;
- le suivi du développement social à travers les dispositifs d'insertion, d'aide à l'emploi et de formation professionnelle ;
- le suivi de principaux dossiers liés au développement économique de l'archipel :
 - o dessertes maritimes ;
 - o infrastructures portuaires, aéroportuaires et routières ;
 - o travaux d'eau et d'assainissement ;
 - o questions relatives à la pêche artisanale et industrielle, à l'agriculture et au tourisme.

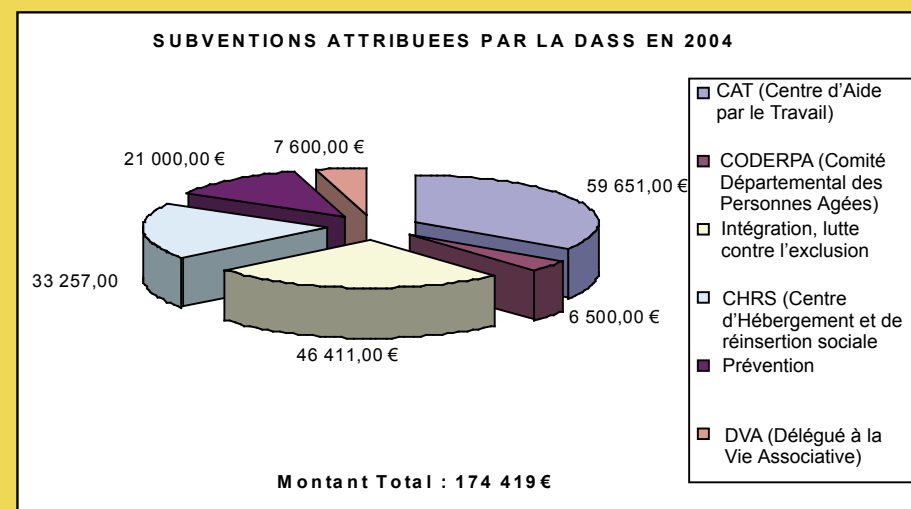


LES CRÉDITS D'INSERTION DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les crédits d'insertion en provenance du ministère chargé de l'Emploi et de la Formation Professionnelle s'élèvent à 6 561 046€ pour 2004 et comprennent pour une part significative les exonérations de charges patronales de sécurité sociale (4 584 280 € / soit 69,87 %).

Il s'y ajoute une aide au maintien de l'emploi pour Interpêche versée par le Ministère de l'Outre-Mer (669 279 €) et une intervention au titre des primes à la création d'entreprise (129 654 €).

Au total, les aides publiques à l'emploi, la formation et l'insertion, se sont élevées à 7 360 000 €.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOUTIEN DE L'EMPLOI EN 2004

Fonds d'investissement de l'Outre-mer (FIDOM)	2 480 000,00
Travaux d'intérêt local et réserve parlementaire	114 047,93
Ligne budgétaire unique (LBU)	1 500 000,00
Fonds national pour l'eau (FNE)	129 951,00
Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE)	973 368,67
Office de développement de l'économie agricole des DOM (ODEADOM)	78 800,08
Secteur emploi/formation/insertion professionnelle	7 359 979,00
Subventions de la direction des affaires sanitaires et sociales	174 419,00
Subvention de la direction de la jeunesse et des sports	653 598,00
TOTAL	13 464 163,68

FLASH SUR LA LBU



La Ligne Budgétaire Unique (LBU) regroupe l'ensemble des aides de l'Etat, en faveur du logement des populations d'Outre-mer et intervient financièrement dans les domaines suivants :

- l'habitat locatif ;
- les primes à la construction ;
- l'aide à la viabilisation des lotissements ;
- l'aide à la réhabilitation de logements anciens ;
- l'aide à l'utilisation de revêtement traditionnel ;
- l'aide à l'habitat des personnes âgées ;
- l'aide à l'amélioration des logements de propriétaires occupants à faibles ressources ;
- réalisation de logements pour les jeunes et les personnes âgées et logements sociaux.

Son montant a été de 1 500 000 euros pour 2004.



FLASH SUR LE FIDOM

Le FIDOM (Fonds d'investissement de l'Outre-mer) est destiné à concourir au développement économique et à l'aménagement du territoire des collectivités d'Outre-mer par l'octroi d'aides bénéficiant à des programmes d'investissement et de subventions pouvant éventuellement compléter d'autres concours financiers de l'Etat.

Les ressources du FIDOM proviennent des crédits ouverts chaque année au budget du Ministère de l'Outre-mer.

Son montant a été de 2 480 000 euros pour 2004.

Zoom sur...

Les missions de la DTJS

LES MISSIONS DE LA DIRECTION TERRITORIALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Décret n°94-169 du 25 février 1994
Décret n°94-1051 du 1er décembre 1994



I/ Missions Jeunesse et Sports

A/ Niveau régional

- Mettre en œuvre les orientations du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative dans le domaine de la Jeunesse, de l'Education Populaire, des Activités Physiques et Sportives et des Loisirs.
- Concourir aux actions d'information et de communication destinées aux jeunes
- Participer aux actions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- Concourir à la mise en œuvre de la politique du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative en matière de sport de haut niveau
- Concourir au développement de la médecine du sport et à la lutte contre le dopage et les incivilités
- Organiser les examens qui conduisent à la délivrance de diplômes d'Etat « Jeunesse et Sport »
- Assurer le contrôle, l'évaluation et la délivrance des diplômes d'Etat « Jeunesse et Sports »

B/ Niveau départemental

- Contribuer au développement des activités de jeunesse, d'éducation populaire, de centres de vacances et de loisirs, ainsi que des activités sportives accueillant des mineurs
- Contrôler sur le plan administratif, technique et pédagogique les activités de Jeunesse, d'Education Populaire, Sportives et de Loisirs
- Veiller au respect des normes techniques d'hygiène et de sécurité dans les établissements où s'exercent des activités d'Education Populaire, de Jeunesse, Sportives et de Loisirs ainsi qu'à la qualification des personnels qui les encadrent.

II/ Missions spécifiques de la Direction Territoriale de la Jeunesse et des Sports de Saint-Pierre-et-Miquelon

A/ Mission Affaires Culturelles

En l'absence de service déconcentré du Ministère de la Culture et de la Communication sur l'archipel, à la demande de la Préfecture, la Direction Territoriale de la Jeunesse et des Sports assure, avec le service des actions de l'Etat et des finances, le suivi des dossiers (du contrat de plan ou hors contrat de plan) relevant du Ministère précité.

B/ Mission Tourisme

En l'absence de structure déconcentrée du Ministère délégué au Tourisme sur l'archipel, à la demande de la Préfecture, la Direction Territoriale de la Jeunesse et des Sports assure, avec le service des actions de l'Etat et des finances, le suivi des dossiers (contrat de plan ou hors contrat de plan) relevant du ministère précité.



S'y ajoutent également les missions entrant dans le cadre de la mise à disposition par convention auprès de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

✓ PROMOTION

Equipement : Michel LAFARGUE, Chef d'équipe d'exploitation des TPE, 03/05/05

Police nationale : Christian TELETCHEA sera promu en septembre au grade de Brigadier de Police

✓ ARRIVÉE PAR VOIE DE MUTATION

Affaires Maritimes : Éric, MOSTERT, Officier du Corps Technique et Administratif des Affaires Maritimes, Groupe Écoles – CIDAM de Bordeaux, 1er juin 2005

Gendarmerie : Adjudant-chef Philippe ROUSSEAU, arrivant de l'Inspection technique de la gendarmerie affecté le 19 mai 2005 en tant que Commandant de la brigade de Saint-Pierre.

✓ RÉUSSITE AUX CONCOURS

Equipement : Jean ERNULT, Lauréat du concours interne d'élève ingénieur des TPE (se rendra à l'ENTPE de Vaux-en-Velin pour y suivre le stage probatoire qui se déroulera du 27/06/05 au 30/06/06)

Gendarmerie Maritime : Thibaut Hennequiere, diplômé d'officier de police judiciaire, 24 mai 2005

✓ RECRUTEMENT

Préfecture : Jean JOUVENEL, Agent des services techniques, 1er juillet 2005

✓ DÉPART PAR VOIE DE MUTATION

Gendarmerie Maritime : Christian Clerc-Dumartin, VSCM Scarpe à Boulogne-sur-Mer, 28 juin 2005

Préfecture : Hervé Jarry, au ministère de l'Intérieur, à compter du 1er septembre 2005.

✓ DÉPART EN RETRAITE

Equipement : Gérard ORSINY, Agent d'exploitation spécialisé des TPE, 25/04/05 - Ivan DEROUET, Chef d'équipe d'exploitation des TPE, 02/05/05 - Pierre VELLUT, Technicien supérieur en Chef, 02/05/05

DTJS : Jean-Louis MOUNIER : Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports le 1er septembre 2005

Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon :

Place du Lieutenant Colonel Pigeaud
BP 4200 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon
Tél. 05 08 41 10 10 - Fax 05 08 41 25 46

Directeur de la publication :

Albert Dupuy - Préfet

Responsable de la rédaction :

Anne-Marie Bonnet - Chef de Cabinet du Préfet

Document réalisé avec le concours des services déconcentrés de l'Etat

Conception et mise en page :

@zimuts sarl - Tél. 05 08 41 16 64

Impression :

Echo des Caps (St-Pierre)

Photos habillage :

DE, @zimuts sarl

Infos

Pr@tiques

SÉCURITÉ - Cet été faites attention aux autres, faites attention à votre environnement



A Saint-Pierre comme à Miquelon-Langlade, conduisez prudemment ; soyez prudent en mer et faites attention aux baigneurs près des côtes ; évitez les coupes sauvages, utilisez uniquement les bois morts comme combustible ; ne polluez pas votre espace de camping et faites attention aux feux de forêts.

EMPLOI - Concours de la fonction publique : calendrier prévisionnel 2005

Fonction publique, armées, ville de Paris... Le calendrier prévisionnel des concours prévus en France pour 2005 est paru au Journal officiel.

http://www.service-public.fr/accueil/concours_fp_calendrier_janv05.html

CULTURE - Langue française : le «Lexique du féminin»

Sapeuse-pomprière, auteure, députée... Découvrez le «Lexique du féminin» sur le site Internet du laboratoire ATILF (CNRS). Ce programme en ligne propose aux internautes de taper le nom masculin d'un mot dont ils cherchent le possible féminin. Et vice versa. Le résultat de la recherche est accompagné de la règle de grammaire correspondante. Par ailleurs, le CNRS publie dans son journal grand public un dossier consacré à «La lente progression des femmes» dans les domaines de l'éducation, du travail et de la politique.

<http://atilf.atilf.fr/gsouvey/scripts/feminin.exe>

JUSTICE - Dictionnaire en ligne : les 200 mots clés de la Justice

Des termes «Abandon de famille» à «Voies de recours», en passant par «Huissier de justice», découvrez sur le site Internet du ministère de la Justice «les 200 mots clés de la justice». Un lexique expliquant le vocabulaire utilisé par les professionnels du droit est directement accessible en ligne par recherche alphabétique. Le ministère propose également de télécharger le dictionnaire (82 pages au format PDF) pour le consulter hors connexion.

http://www.service-public.fr/accueil/decouverte/decouvrir_justice_200.htm